

Examen d'entrée - lutherie

L'inscription préalable en ligne à l'épreuve d'admission est obligatoire :

<https://www.imep.be/fr/formulaire-dinscription>

Le candidat doit rédiger une lettre de motivation qui sera envoyée par mail au format PDF à Madame DUTERME (annesophie.duterme@imep.be). Elle sera accompagnée d'un C.V. à jour.

Le candidat doit également auto-évaluer son niveau en formation musicale : sur base des épreuves proposées sur le site de l'IMEP (<https://www.imep.be/fr/adaptation-du-test-dorientation-en-formation-musicale-en-raison-de-la-crise-sanitaire-covid-19>), le candidat choisira le niveau qu'il estime le plus pertinent : 1, 2 ou 3.

Il mentionnera le niveau choisi dans sa lettre de motivation.

Le professeur concerné réorientera l'étudiant en septembre dans le niveau le plus approprié. Il effectuera une analyse de l'auto-évaluation du nouvel étudiant.

Lors des sessions d'admission en présentiel :

Le candidat devra apporter une de ces réalisations en bois, quelle qu'en soit la nature, en lien ou non avec la lutherie.

Une courte présentation orale de 5min. maximum décrira les étapes de sa fabrication et les outils utilisés.

Il sera posé au candidat 5 questions, extraites du questionnaire ci-joint. Ce questionnaire est envoyé aux candidats dès leur inscription, afin qu'ils puissent le travailler.

PS : les candidats n'ayant pas la possibilité technique ou matériel de réaliser une pièce en bois peuvent prendre contact avec Ludovic SERAFINI afin de les accompagner dans cette réalisation.

Ludovic SERAFINI
serafini@prof.imep.be
+33 (0)6 69 02 60 39